

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Objet : Audit de la couverture, de la QoS des réseaux mobiles et de conformité réglementaire**

**Référence SIGMAP : S\_DCT\_74402**

Avis n° : 004/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2023 du 01 JUIN 2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN publié sur le portail web des marchés publics le 27 février 2023.
2. L'ARCEP BENIN a inscrit dans son Budget Exercice 2023 des ressources et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'audit de la couverture, de la QoS des réseaux mobiles et de conformité réglementaire.

L'objectif principal dudit marché est de réaliser une campagne nationale d'audit de la couverture des réseaux, de la qualité de service et de la tarification des services fournis par les opérateurs de communications électroniques mobiles SPACETEL BENIN SA, MOOV AFRICA BENIN SA et SBIN SA.

3. L'ARCEP BENIN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la campagne d'audit national de la couverture des réseaux, de la qualité de service et de la tarification des services sur :
  - la couverture des réseaux mobile 3G et 4G :
    - Evaluer les niveaux de couverture de la technologie 3G des arrondissements et axes routiers objets de contrôle conformément à la réglementation en vigueur ;
    - évaluer les niveaux de couverture de la technologie 4G des arrondissements et axes routiers objets de contrôle conformément à la réglementation en vigueur.

**BON A LANCER**

- la qualité des services fournis aux abonnés :
  - évaluer la qualité de service voix en intra réseau (ON NET) et en inter réseau (OFF NET) pour les indicateurs définis dans la décision 2020-207 du 17 juillet 2020 pour le service voix ;
  - évaluer la qualité du service SMS en intra (ON NET) et en inter réseau (OFF NET) à travers les indicateurs définis dans la décision 2020-207 du 17 juillet 2020 pour le service SMS ;
  - évaluer la qualité du service Internet à travers les indicateurs définis dans la décision 2020-207 du 17 juillet 2020 pour les technologies 3G et 4G ;
  - évaluer la qualité auditive des communications à travers le principe de calcul de la MOS conformément au décision 2020-207 du 17 juillet 2020.
- la tarification des services offerts aux abonnés :
  - contrôler la tarification des services offerts par les opérateurs ;
  - évaluer la justesse de la facturation appliquée aux abonnés pour les services consommés à partir des tests réalisés à l'aide d'un outil automatisé de contrôle de la tarification ;
  - relever les éventuels écarts de facturation observés dans la facturation des services aux abonnés et en garder des preuves irréfutables ;
  - élaborer des rapports automatiques d'audit de la tarification des services de communications électroniques mobiles.

Les données de couverture des technologies 3G et 4G et les indicateurs de qualité des services Voix, Data et SMS seront mesurées conformément à la décision 2020-350 du 15 décembre 2020 et au protocole de mesure de l'ARCEP BENIN.

4. La sélection de l'attributaire se fera sur la base de l'offre conforme aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres et évaluée économiquement la plus avantageuse. Il s'agit de l'offre présentée par le soumissionnaire et qui satisfait aux conditions ci-après : conformité technique, coût évalué le mieux disant et qualifications du candidat.

**BON A LANCER**

5. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ **Pour les anciennes entreprises**

**Exigences techniques (Eliminatoires):**

La mission d'audit sera confiée à un prestataire remplissant les conditions suivantes :

- ✓ être une entreprise ou un cabinet spécialisé dans le domaine des télécommunications ;
- ✓ avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine des audits des réseaux de télécommunications ;
- ✓ avoir exécuté au moins trois (03) missions dans le domaine de la réalisation de mesures de couverture, de la qualité de service des réseaux de communications électroniques mobiles dans un environnement multi opérateurs au profit d'un régulateur des télécommunications au cours des cinq (05) dernières années ;
- ✓ avoir exécuté au moins trois (03) missions dans le domaine du suivi de la tarification des services de télécommunications, sous forme de prestation à l'aide d'un outil automatisé de contrôle de la tarification ou de fourniture d'un outil de contrôle de la tarification, au profit d'un régulateur des télécommunications.

Le soumissionnaire doit également mettre à disposition un personnel clé qui comporte des spécialistes en télécommunications, possédant au minimum les qualifications ci-après :

➤ **Pour le chef de projet :**

- ✓ être au minimum ingénieur de niveau Bac+5 en télécommunications ou en informatique ;
- ✓ avoir une expérience professionnelle minimale de 10 ans justifiée dans le secteur des télécommunications ;
- ✓ avoir dirigé au moins cinq (05) missions, en qualité de chef de projet, dans la réalisation de mesures et de l'évaluation de la couverture et de la qualité de service des réseaux mobiles.

➤ **Pour le spécialiste en analyse et post-traitement des données**

- ✓ être ingénieur des télécommunications (BAC+ 5) ;

**BON A LANCER**

- ✓ avoir au moins cinq (05) ans d'expérience justifiée dans le domaine de l'analyse des mesures de qualité de service et de l'évaluation des performances des réseaux de communications électroniques mobiles ;
- ✓ avoir réalisé au moins trois (03) missions d'analyse et de traitement de données d'outils de mesure de couverture et de la qualité des réseaux de télécommunications mobiles.

➤ **Pour le spécialiste en contrôle de la tarification**

- ✓ être économiste ou ingénieur en télécommunications (BAC +5) ;
- ✓ avoir au moins cinq (05) ans d'expérience justifiée dans le secteur des télécommunications ;
- ✓ avoir réalisé au moins trois (03) missions dans le domaine du suivi de la tarification des services de télécommunications, sous forme de prestation à l'aide d'un outil automatisé de contrôle de la tarification, au profit d'un régulateur des télécommunications.

**Exigence financière (Eliminatoires) :**

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée prouvant qu'elle dispose de financements (tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, etc..) à hauteur du montant hors taxes de son offre pour exécuter le présent marché ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au titre des années (2020, 2021, 2022), supérieur au montant hors taxes de son offre, justifié par les états financiers (établis dans les formes prescrites à l'annexe A3), une déclaration des chiffres d'affaires ou un extrait des comptes de résultat desdites années, certifié par un expert-comptable agréé portant la mention de la DGI.

**NB :** Toutes les qualifications et expériences citées ci-dessus sont à justifier au minimum par des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait, procès-verbal de réception, ou copie de contrats signés pour le candidat et Curriculum vitae + diplôme + attestation de formation ou certificat de travail pour le personnel clé.

**BON A LANCER**

- ❖ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :**

**Exigences techniques (Eliminatoires):**

La mission d'audit sera confiée à un prestataire remplissant les conditions suivantes :

- ✓ être spécialisé dans le domaine des télécommunications ;
- ✓ disposer d'un personnel d'encadrement, sous contrat depuis au moins trois mois, qui comporte des spécialistes en télécommunications possédant les qualifications ci-après :
  - **Pour le chef de projet :**
    - ✓ être au minimum ingénieur de niveau Bac+5 en télécommunications ou en informatique ;
    - ✓ avoir une expérience professionnelle minimale de 10 ans justifiée dans le secteur des télécommunications ;
    - ✓ avoir dirigé au moins cinq (05) missions, en qualité de chef de projet, dans la réalisation de mesures et de l'évaluation de la couverture et de la qualité de service des réseaux mobiles.
  - **Pour le spécialiste en analyse et post-traitement des données**
    - ✓ être ingénieur des télécommunications (BAC 5) ;
    - ✓ avoir au moins dix (10) ans d'expérience justifiée dans le domaine de l'analyse des mesures de qualité de service et de l'évaluation des performances des réseaux de communications électroniques mobiles ;
    - ✓ avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'analyse et de traitement de données d'outils de mesure de couverture et de la qualité des réseaux de télécommunications mobiles.
  - **Pour le spécialiste en contrôle de la tarification**
    - ✓ être économiste ou ingénieur en télécommunications d'un niveau minimum de BAC +5 ;

**BON A LANCER**

- ✓ avoir au moins dix (10) ans d'expérience justifiée dans le secteur des télécommunications ;
- ✓ avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans le domaine du suivi de la tarification des services de télécommunications, sous forme de prestation à l'aide d'un outil automatisé de contrôle de la tarification, au profit d'un régulateur des télécommunications.

**Exigence financière (Eliminatoires) :**

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée prouvant qu'elle dispose de financements (tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, etc..) à hauteur du montant hors taxes de son offre pour exécuter le présent marché ; et
- fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes ou les états financiers de leurs années d'existence certifiés par un expert-comptable agréé et portant la mention de la DGI, pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence.

**NB :** Toutes les qualifications et expériences citées ci-dessus sont à justifier au minimum par des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait, procès-verbal de réception, ou copie de contrats signés pour le candidat et Curriculum vitae + diplôme + attestation de formation ou certificat de travail + copies de contrats enregistrés pour le personnel d'encadrement.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Le délai d'exécution du présent marché est de **trois (03) mois** à compter de la date de début mentionnée dans l'ordre de service.
7. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel à concurrence et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

**BON A LANCER**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appel à concurrence tous les jours ouvrables **de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** à l'adresse mentionnée ci-après :

**SECRETARIAT PERMANENT DES MARCHES PUBLICS DE L'ARCEP  
BENIN (SPMP) SIS AU 1<sup>ER</sup> ETAGE DE L'IMMEUBLE MAERSK HOUSE,  
ZONE OCBN, 01 BP 2034 COTONOU (BENIN)  
TEL : +229 21 31 01 65, FAX : +229 21 31 00 67  
COURRIEL : [spmp@arcep.bj](mailto:spmp@arcep.bj)**

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet du dossier d'appel à concurrence en version papier ou en version électronique sous format PDF immédiatement sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ci-dessus indiqué.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique portant la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES  
RELATIF A LA CONSTRUCTION DE BATIMENT AU CENTRE TECHNIQUE  
DE HEVIE »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »**

au plus tard le **21 JUIN 2023** ..... à 10 heures précise à l'adresse ci-dessus mentionnée.  
**Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

**BON A LANCER**

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants, le ..... **21<sup>ER</sup> JUIN 2023**..... à 10 heures 30 minutes, à l'adresse ci-après :

**SALLE DE CONFERENCE DU SECRETARIAT EXECUTIF DE L'ARCEP  
BENIN SIS AU 1<sup>ER</sup> ETAGE DE L'IMMEUBLE MAERSK HOUSE, ZONE  
OCBN, COTONOU (BENIN)**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence

12. Les offres devront demeurer valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le **30 MAI 2023**

La Personne Responsable des Marchés Publics,

  
**Geoffroy Adétola ATCHOKOSSI**

**BON A LANCER**